



Préavis location meublé

Par suzukay

Bonsoir, j'ai envoyé un préavis de 1 mois pour quitter mon logement à ma propriétaire, elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas l'accepter à cause du confinement car on ne pourrait pas faire l'état des lieux.

Est-elle dans son droit ?

Que puis-je faire exactement ?